

LOT 1		30.35 ares	
-	1517.50	-	5181.50
2428	1-m1	-	1-u
tp vég	territoire végétal	-	SR-1R+SS

Terrain situé en zone EDO-c1 : 56.32 ares
 (DL = CUB541.00 / CDS 25.00 / CDS50.00)

Surface publique : 25.87 ares (soit 46.11% de la surface brute PAP)
 dont surface privée devenant publique : 19.90 ares (39.66%)
 dont surface publique restant publique : 5.97 ares

Surface privée : 30.35 ares

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
surface d'emprise au sol [m ²]	min.	max.	max.
surface de scellement au sol [m ²]	min.	max.	max.
type de toiture	min.	max.	max.
type, disposition et nombre des constructions	min.	max.	max.
surface constructible brute [m ²]	min.	max.	max.
type et nombre de logements	min.	max.	max.
nombre de niveaux	min.	max.	max.

Délimitation du PAP et des zones de PAG

— délimitation du PAP
 - - - délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveaux

- - - terrain existant
 - - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III... nombre de niveaux pleins
 +1,2... R nombre d'étages en retrait
 +1,2... C nombre de niveaux sous combles
 +1,2... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

h(x) hauteur à la corniche de x mètres
 h(x) hauteur à l'acrotère de x mètres
 h(x) hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-m1 x maisons isolées
 x-m2 x maisons jumelées
 x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial
 x-b x logements de type bifamilial
 x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
 tx (1% à 2%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 orientation de la toiture

Gabarit des immeubles (plans / coupes)

■ alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 ■ limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 ■ alignement obligatoire pour dépendances
 ■ limites de surfaces constructibles pour dépendances
 ■ alignement obligatoire pour constructions souterraines
 ■ limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 ■ alignement obligatoire pour avant-toits

Délimitation des lots / îlots

lot projeté
 terrain cédés au domaine public communal
 terrain cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
 pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

espace vert privé
 espace public
 aire de jeux ouverte au public
 espace extérieur pouvant être scellé
 voie de circulation motorisée
 espace pouvant être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 haie projetée / haie à conserver
 mur projeté / mur à conserver

Servitudes

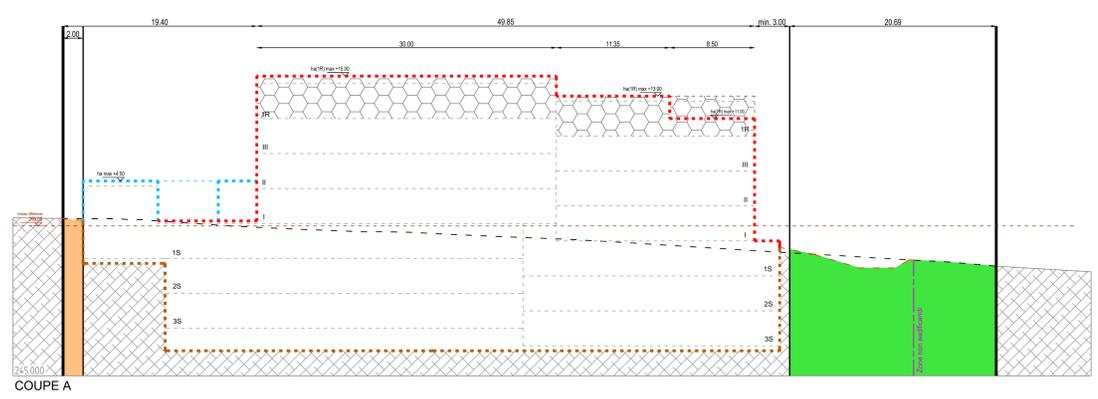
servitude de type urbanistique
 servitude écologique
 servitude de passage
 élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

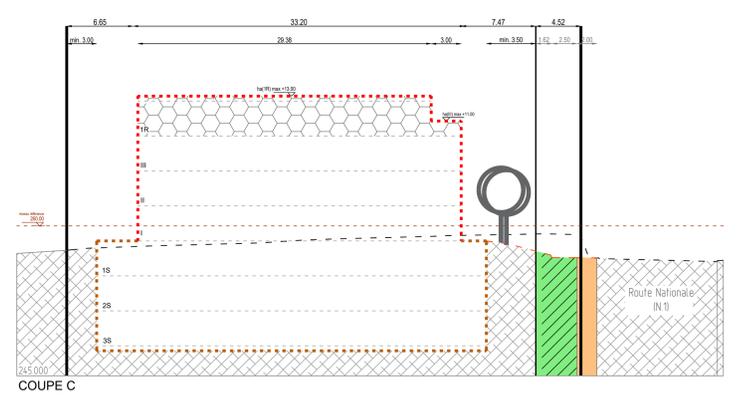
répartition à ciel ouvert pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux usées
 fosse ouverte pour eaux pluviales

Légende complémentaire

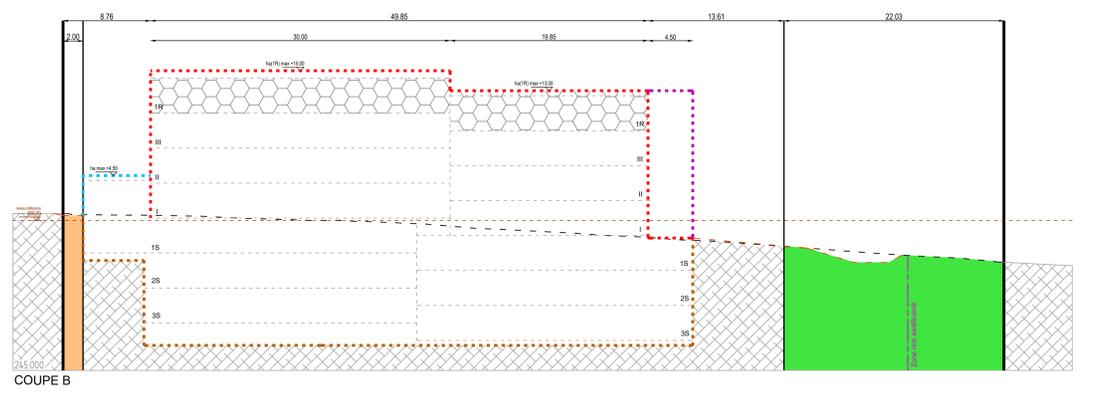
servitude non aedificandi
 canalisation pour eaux mixtes existante
 canalisation pour eaux mixtes projetée
 canalisation à démolir
 niveau d'eau (à titre indicatif)
 cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
 toiture végétalisée
 étage en retrait
 niveau aménagé
 zone réservée pour le stationnement de véhicules de secours
 espace pouvant être dédié au stationnement privé



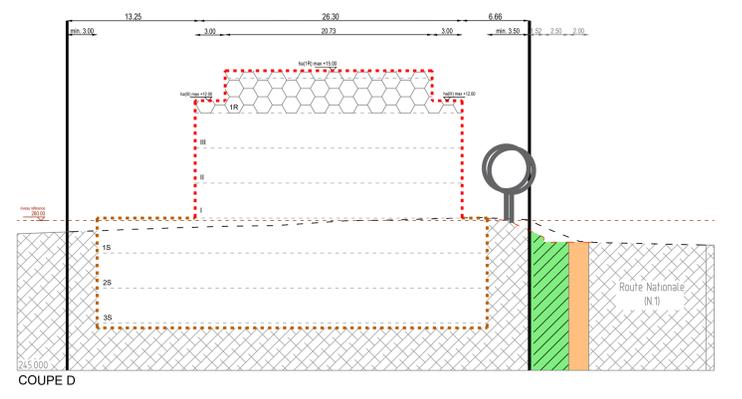
COUPE A



COUPE C



COUPE B



COUPE D

Indice	Desinateur	Date	Modification

N° CAD: 221047-10-001 001.dwg

maître d'ouvrage: Denis Consulting Sàrl

Projet: PAP "Rue de Flaxweiler" à Potaschberg

Objet: Plan d'Aménagement Particulier

Desinateur + date + signature: MWE 13.08.2024

Compléteur + date + signature: MWE 27.06.2024

Responsable + date + signature: MUR 27.06.2024

Echelle: 1 : 250

BEST INGENIEURS-CONSEILS

Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 best ingénieurs-conseils
 2, rue des Sables
 L-2513 Savignberg

+352 34 95 90
 best@best.lu
 www.best.lu

Plan: 221047-10-001 001
 Avant-Projet

Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur